

TRAITEMENT PAR Y90-MICROSPHERES DANS LA LUTTE CONTRE LES TUMEURS CANCEREUSES LOCALISEES DANS LE FOIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé de vous traiter par la technique des microsphères marquées à l'Yttrium-90, et nous vous proposons de vous apporter de plus amples informations sur ce traitement. Si toutefois, il subsiste des questions, n'hésitez pas à les poser à votre médecin.

En quoi consiste le traitement ?

Cette méthode consiste à injecter au moyen d'un cathéter des sphères microscopiques dans l'artère nourrissant le foie. Ces microsphères contiennent un élément radioactif, l'Yttrium-90. Transportées directement par la circulation sanguine dans les tumeurs du foie où elles s'implantent, elles y émettent leurs rayonnements pendant environ deux semaines. Ces rayonnements détruisent uniquement la tumeur en épargnant majoritairement le tissu sain du foie.

Contrairement à la radiothérapie externe, les Y90-microsphères permettent ainsi une irradiation ciblée des tumeurs. De cette façon, les cellules cancéreuses sont irradiées avec une dose beaucoup plus forte pendant une période plus longue.

Les Y90-microsphères:

Ce sont des billes en résine (des microsphères) de très petite taille contenant un élément radioactif (l'Yttrium-90) qui vont se localiser dans les capillaires du foie, principalement ceux de la tumeur.

L'Yttrium :

L'isotope radioactif, l'Yttrium-90, a comme avantage d'être un émetteur β pur. Ces particules radioactives très énergétiques pénètrent les tissus avoisinant sur 5mm seulement. La demi-vie de cet isotope (le temps nécessaire pour que la quantité de rayons émis diminue de moitié) est de 2,5 jours. Votre entourage (le personnel soignant, la famille...) n'est pratiquement pas exposé au rayonnement dans les conditions habituelles.

Comment se déroule le traitement ?

Avant de commencer votre traitement, les radiologues, chirurgiens, oncologues, radiothérapeutes et nucléaristes se réuniront pour évaluer si ce type de traitement est le plus adapté à votre situation. Après accord de ceux-ci et avant que le traitement ne débute, vous serez vu en consultation commune avec les médecins de médecine nucléaire et d'oncologie digestive qui vous expliqueront le déroulement de votre traitement.

Il vous sera demandé de passer différents examens :

Le bilan diagnostique :

- des analyses de sang pour évaluer la fonction de votre foie et d'éventuelles autres maladies ou problèmes concomitants,
- des imageries (un CT-abdomen ou un IRM, éventuellement un PET-CT au 18-FDG, une angiographie hépatique).

L'artériographie hépatique :

Avant de vous administrer le traitement, une artériographie diagnostique est faite. Nous allons vérifier ainsi, l'anatomie artérielle de votre foie (voir si celle-ci permet le traitement), l'absence d'un passage sanguin du foie vers les poumons ou vers un autre organe abdominal (qui pourraient empêcher le traitement) ainsi que la vascularisation artérielle de la tumeur. Ce sont des conditions essentielles pour vous administrer le produit en toute sécurité et obtenir une bonne réponse au traitement.

En pratique, en salle d'artériographie à l'hôpital Arnaud de Villeneuve, nous allons vous placer un cathéter dans votre foie via une ponction inguinale et y injecter les macro-agrégats d'albumine marqués au Technétium-99m, un isotope purement diagnostique. Ces macro-agrégats d'albumine vont suivre le même chemin que les sphères thérapeutiques qui vous seront administrées.

Vous serez ensuite dirigé vers le service de médecine nucléaire à l'hôpital Lapeyronie pour y réaliser des images (scintigraphie et tomographie) de la distribution de ces macro-agrégats technétiés dans la tumeur, dans le foie et, éventuellement, les poumons ou d'autres organes. Le pourcentage de passage des macro-agrégats d'albumine marqués au Technétium-99m dans vos poumons doit ainsi être inférieur à 20%.

Pour réaliser cet examen, vous serez probablement hospitalisé une nuit à l'hôpital St Eloi. Suite à l'artériographie (ponction inguinale), nous vous demanderons de ne pas plier la jambe durant 6 heures.

Il est très important que vous nous signaliez une éventuelle allergie à l'iode car celle-ci nécessiterait une prémédication spécifique.

Conclusion du bilan pré-traitement :

Les résultats de tous ces examens seront revus et discutés par l'oncologue digestif, le médecin nucléariste et le radiologue interventionnel. Si les résultats sont satisfaisants, en termes de chance de succès et de limitation des risques potentiels, vous serez convoqué pour recevoir votre traitement aux Y90-microsphères dans un délai de deux semaines. Ce traitement est généralement administré en une seule fois, suivant l'avis des médecins.

Le traitement :

Pour recevoir votre traitement, vous serez hospitalisé une à deux nuits.

Nous allons à nouveau vous placer un cathéter dans votre foie via une ponction inguinale pour vous administrer les micro-sphères radioactives. Cette technique se pratique en salle d'artériographie à l'hôpital ST Eloi. L'administration se fait en présence du radiologue interventionnel, du médecin nucléariste et du radiophysicien. Immédiatement après l'injection de votre traitement, nous allons confirmer l'emplacement des microsphères dans votre foie en pratiquant une imagerie dans le service de médecine nucléaire de l'hôpital Gui de Chauliac. Si aucune complication n'est apparue, vous sortirez le lendemain après-midi vers 14 heures. Il est possible que les médecins décident de vous administrer via une perfusion intraveineuse des médicaments contre la douleur, les nausées ou contre une inflammation suite à votre traitement.

Quels sont les effets indésirables liés au traitement par Y90-microsphères?

Il est possible que vous développiez une fièvre après implantation des Y90-microsphères. Elle peut durer quelques jours à une semaine. Elle est due à l'effet des microsphères. Vous pourriez aussi ressentir une grande fatigue durant les deux semaines qui suivent ainsi que des douleurs abdominales aiguës, des nausées et un manque d'appétit. Votre médecin pourra vous prescrire un traitement approprié.

Quelles sont les mesures de radioprotection à respecter ?

Dans le cas de votre traitement, l'activité de l'Yttrium-90, est faiblement irradiante en dehors de votre corps. Nous vous conseillons quand même de respecter quelques mesures de radioprotection contre le rayonnement : évitez dans les deux semaines qui suivent un contact rapproché et prolongé avec les enfants en bas âge (moins de 10 ans) et les femmes enceintes. Une distance de 2 mètres permet de limiter l'irradiation de vos proches.

Nous vous conseillons aussi de faire chambre à part durant cette période, d'éviter les déplacements d'une durée supérieure à 2 heures en transport public et les lieux publics très fréquentés.

Quel sera le suivi de mon traitement ?

Pour déterminer la réponse à votre traitement, vous serez suivi régulièrement et passerez quelques examens de contrôle. Après 2 semaines, vous ferez une prise de sang pour contrôler vos cellules sanguines et votre fonction hépatique

Six semaines après avoir reçu les Y90-microsphères, nous vous demanderons de refaire une prise de sang, ainsi qu'un CT-abdominal. Nous évaluons ainsi la réponse de votre tumeur au traitement. Vous serez ensuite vu à la consultation d'oncologie digestive où l'on vous communiquera les résultats.

Vous repasserez cette série de test, trois mois après votre traitement.

Voilà quelques renseignements sur le traitement que nous vous proposons.

Si malgré tout, il persiste des doutes et des questions, nous restons à votre disposition pour y répondre.

Mme
Secrétaire

Dr.
Radiologie

Dr.
Médecine nucléaire

Dr
Oncologie digestive